

LES DOSSIERS DE LA DREES

N° 110 • mai 2023

Les proches aidants : une population hétérogène

**Proposition de grille d'analyse pour rendre compte
de la diversité des situations des proches aidants
de personnes vivant à domicile et cerner celles dont
le vécu est le plus difficile**

Thomas Blavet (DREES, Institut des Politiques Publiques, Paris School of Economics), Yann
Caenen (DREES)

Les proches aidants : une population hétérogène

**Proposition de grille d'analyse pour rendre compte
de la diversité des situations des proches aidants
de personnes vivant à domicile et cerner celles dont
le vécu est le plus difficile**

Thomas Blavet (DREES, Institut des Politiques Publiques, Paris School of Economics), Yann
Caenen (DREES)

Retrouvez toutes nos publications sur : drees.solidarites-sante.gouv.fr

Retrouvez toutes nos données sur : data.drees.solidarites-sante.gouv.fr

LES DOSSIERS DE LA DREES

N° 110 • mai 2023

Synthèse

Les proches aidants : une population hétérogène

**Proposition de grille d'analyse pour rendre compte
de la diversité des situations des proches aidants
de personnes vivant à domicile et cerner celles dont
le vécu est le plus difficile**

Thomas Blavet (DREES, Institut des Politiques Publiques, Paris School of Economics), Yann
Caenen (DREES)

Retrouvez toutes nos publications sur : drees.solidarites-sante.gouv.fr

Retrouvez toutes nos données sur : data.drees.solidarites-sante.gouv.fr

SYNTHÈSE

Chacun peut, à un moment ou à un autre de sa vie, être « proche aidant », c'est-à-dire apporter régulièrement une aide à un proche en raison de son état de santé, de son âge ou d'une situation de handicap. Une telle situation peut parfois être difficile pour l'aidant, affectant son organisation de vie et parfois sa santé. Les pouvoirs publics ont mis en place différentes mesures pour aider les proches aidants et ils continuent à réfléchir à de nouvelles actions dans le cadre d'une stratégie nationale démarrant en 2023, qui prend la suite de la stratégie nationale « Agir pour les aidants 2020-2022 »¹.

Les situations des proches aidants sont très diverses et les besoins d'aide publique des aidants le sont en conséquence. L'objectif de ce dossier est d'éclairer cette diversité en proposant une typologie structurelle des proches aidants de personnes vivant à leur domicile, sur la base de l'enquête Handicap-Santé réalisée par la DREES et l'Insee en 2008. L'idée est que cette typologie puisse fournir une grille d'analyse pour mettre au jour les situations les plus complexes et donner des ordres de grandeur des effectifs des populations concernées. L'ambition serait que cette grille d'analyse puisse servir pour des études à venir à partir d'autres sources statistiques. Le croisement des sources permettrait d'enrichir l'analyse. Il serait également possible d'apprécier comment les effectifs de population des différents groupes de la typologie ont évolué dès que les résultats de l'enquête Autonomie réalisée par la DREES seront disponibles.

Pour réaliser cette typologie structurelle des proches aidants de personnes vivant à domicile, on mobilise un ensemble de caractéristiques objectives sur le profil des aidants et des aidés, les liens qui les unissent, le besoin d'aide des aidés et le degré d'implication des aidants. L'analyse croisée de ces caractéristiques met au jour dix groupes de situations types. Bien que la typologie soit établie sur des critères factuels, il s'avère que ces dix groupes présentent de fortes disparités s'agissant de la charge ressentie par les aidants (impression que l'aide apportée les amène à faire des sacrifices, qu'elle affecte leur santé et les relations avec leur famille...). On peut ainsi classer les dix groupes de la typologie en trois grandes catégories, en mobilisant une analyse statistique de la charge ressentie par les aidants. On distingue : quatre groupes « les plus impactés », un groupe « moyennement impacté » et cinq groupes « les moins impactés ». Sur les 7,6 millions de proches aidants analysés dans le dossier², 1,8 million d'aidants sont les plus impactés (24 %), 2,2 millions sont moyennement impactés (29 %) et 3,6 millions sont les moins impactés (47 %).

La catégorie des proches aidants les plus impactés regroupe des conjoints, des parents et des enfants qui assument une charge d'aide importante pour des raisons différentes, détaillées dans le dossier. La catégorie des proches aidants moyennement impactés regroupe des conjoints et des parents de personnes aidées ayant peu de limitations dans leur vie quotidienne, mais qu'ils sont seuls à aider. La catégorie des proches aidants les moins impactés comporte peu de conjoints mais plus souvent des enfants, frères et sœurs, d'autres membres de la famille et d'autres personnes de l'entourage, apportant une aide relativement moins importante.

L'analyse de la charge ressentie par les aidants permet également de comprendre ce qui joue le plus sur leur vécu. Toutes choses égales par ailleurs, la charge ressentie augmente logiquement en premier lieu avec le nombre d'aides à la vie quotidienne et le volume d'heures d'aide par semaine. Mais elle dépend aussi significativement du lien entre l'aidant et l'aidé : elle est la plus élevée lorsque l'aidant est l'un des parents de la personne aidée, puis lorsqu'il est son conjoint. Pour ces derniers, il peut être difficile de ne pas faire soi-même le plus possible pour son proche. Elle est la plus faible lorsque l'aidant est un autre membre de la famille ou un membre de l'entourage.

La charge ressentie est plus forte quand l'aidant est une femme, quand il apporte une aide financière, quand il doit prendre seul les décisions ou est la personne de confiance. Elle est plus importante s'il existe un aidant professionnel compte tenu de la charge que cela représente de devoir organiser son intervention. Elle augmente également lorsque le proche aidant est en emploi ou est étudiant, en raison probablement des difficultés de conciliation que cela peut engendrer. Elle diminue enfin lorsque l'aidant a la possibilité de se faire remplacer.

Pour apprécier le caractère structurel de la typologie, en attendant les résultats de l'enquête Autonomie, les résultats ont été confrontés à des données plus récentes sur le champ des proches aidants de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à leur domicile, grâce à l'enquête CARE réalisée en 2015. On trouve également au cœur de la constitution de ces groupes

¹ Lancée le 23 octobre 2019, la stratégie nationale de mobilisation et de soutien « Agir pour les aidants 2020-2022 » vise à répondre aux besoins quotidiens des proches aidants, notamment : la rupture de l'isolement, le soutien aux jeunes aidants, l'accès à de nouveaux droits sociaux, le renforcement de leur suivi médical, la mise en œuvre de solutions de répit, ainsi que la facilitation de leurs démarches administratives et de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

² Ces chiffres ne sont pas directement comparables avec ceux publiés récemment par la DREES (Blavet, 2023). Ces derniers s'appuient sur les réponses d'un échantillon représentatif de la population âgée de 5 ans ou plus résidant en France à la question « Apportez-vous une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie vivant dans ce logement ou ailleurs ? ». Ils sont basés sur l'autodéclaration des personnes et englobent les proches aidants de personnes vivant en institution.

l'importance de l'aide apportée, qui est liée à la fois au niveau de dépendance de la personne aidée et à la proximité du proche aidant avec la personne aidée.

SOMMAIRE

■ INTRODUCTION	2
■ UNE TYPOLOGIE GÉNÉRALE DES PROCHES AIDANTS QUI REND COMPTE DES DIFFÉRENCES QUANT À L'AMPLEUR DE LA CHARGE RESSENTIE	3
Trois grandes catégories de proches aidants selon la charge d'aide qu'ils assument	4
Les aidants les plus impactés : conjoints, parents et enfants apportant une aide importante	6
Les aidants moyennement impactés : conjoints et parents de personnes ayant peu de limitations mais seuls pour les aider	7
Les aidants les moins impactés : enfants, frères et sœurs, autres membres de la famille ou de l'entourage, apportant une aide moins importante	7
Des enfants, et des frères et sœurs, moins impactés	7
Des aidants plus éloignés du cercle familial de la personne aidée	8
■ CE QUI JOUE LE PLUS FORTEMENT SUR LE VÉCU : L'INTENSITÉ ET LE TEMPS D'AIDE, MAIS AUSSI LE LIEN FAMILIAL	9
Modélisation de la charge ressentie selon différents critères	9
Classement des dix groupes d'aidants selon la charge ressentie	11
■ COMMENT SE DÉFORME LA TYPOLOGIE SI L'ON SE LIMITE AUX PROCHES AIDANTS DE PERSONNES ÂGÉES	13
■ COMMENT RECONSTRUIRE CETTE TYPOLOGIE AVEC D'AUTRES SOURCES STATISTIQUES POUR APPROFONDIR L'ANALYSE DES IMPACTS	16
Peut-on retrouver la typologie en mobilisant moins de variables ou des variables moins détaillées dans l'analyse des données ?	16
Typologie déterministe : réutilisation des groupes de la typologie	17
■ CONCLUSION	19
■ POUR EN SAVOIR PLUS	20
Annexe 1. Premiers plans factoriels de l'ACM ayant servi à la construction de la typologie générale des proches aidants	21
Annexe 2. Caractéristiques moyennes des groupes de la typologie (présentation des variables objectives et subjectives)	24

■ INTRODUCTION

Les proches aidants désignent les personnes qui apportent régulièrement leur aide à un proche en raison de son état de santé, de son âge ou d'une situation de handicap. Avec le vieillissement de la population, de plus en plus de personnes pourraient être concernées à un moment ou à un autre de leur vie. Les situations des proches aidants peuvent cependant être très diverses, ainsi que le révèlent les données les plus récentes sur le sujet (enquête Handicap-Santé 2008 de la DREES et de l'Insee), qui couvrent l'ensemble des aidants quel que soit l'âge des personnes aidées.

Dans cette étude, une typologie structurelle des proches aidants de personnes vivant à domicile est proposée. Elle rend compte de la diversité des situations d'aide sur la base de critères objectifs, en considérant à la fois le profil des aidants et des aidés, les liens qui les unissent, le besoin d'aide et l'implication des aidants. L'éclairage de cette diversité constitue une première base indispensable pour cibler les situations potentiellement les plus difficiles, mais qui peuvent l'être pour des raisons différentes.

Bien qu'établie sur des critères factuels, cette typologie fait apparaître des groupes présentant de fortes disparités s'agissant du ressenti des aidants. Ces groupes sont ainsi présentés selon la charge ressentie des aidants, des plus impactés aux moins impactés.

Cette typologie structurelle vise par ailleurs à servir de grille d'analyse pour les études à venir sur les proches aidants. Ainsi, lorsque les résultats de l'enquête Autonomie pilotée par la DREES seront disponibles³, il s'agira d'apprécier si les effectifs des groupes ont évolué. De plus, les sources diverses permettant d'analyser l'impact de l'aide sur les conditions de vie et la santé des proches aidants pourront se référer à cette typologie. L'ambition serait d'approfondir par la suite ces situations à travers des études complémentaires, et ainsi d'éclairer au mieux les pouvoirs publics sur les mesures qui pourraient être mises en place à destination des proches aidants, en complément des mesures déjà prises dans le cadre de la stratégie nationale « Agir pour les aidants 2020-2022 »⁴. Dans cette optique, la dernière partie de ce dossier présente les pistes explorées pour que la typologie puisse être réutilisée dans des études fondées sur d'autres sources statistiques.

La première partie de ce dossier est donc consacrée à la présentation de la typologie générale des proches aidants de personnes vivant à domicile. La deuxième partie présente les analyses de la charge ressentie par les aidants, qui permettent à la fois de comprendre ce qui joue le plus sur le vécu et de classer les groupes de la typologie. La troisième partie s'attache à apprécier le caractère structurel de la typologie en la confrontant à une analyse basée sur des données plus récentes, mais sur un champ ciblé. Enfin, la quatrième partie présente les pistes explorées pour réutiliser la typologie avec d'autres sources statistiques.

³ Le dispositif d'enquêtes « Autonomie » a pour objectif de connaître de manière fine les situations de handicap et de perte d'autonomie en France métropolitaine. Il comprend une enquête auprès de ménages et une enquête auprès d'établissements, chacune complétée d'une enquête auprès des proches aidants déclarés par les personnes. Les terrains de l'enquête auprès des ménages et son enquête complémentaire auprès des aidants sont terminés, les premiers résultats sont attendus en 2023-2024.

⁴ Lancée le 23 octobre 2019, la stratégie nationale de mobilisation et de soutien « Agir pour les aidants 2020-2022 » vise à répondre aux besoins quotidiens des proches aidants, notamment : la rupture de l'isolement, le soutien aux jeunes aidants, l'accès à de nouveaux droits sociaux, le renforcement de leur suivi médical, la mise en œuvre de solutions de répit, ainsi que la facilitation de leurs démarches administratives et de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

■ UNE TYPOLOGIE GÉNÉRALE DES PROCHES AIDANTS QUI REND COMPTE DES DIFFÉRENCES QUANT À L'AMPLEUR DE LA CHARGE RESSENTIE

La typologie générale des proches aidants a été réalisée à partir du volet aidants informels de l'enquête Handicap-Santé de 2008 (encadré 1). Selon cette enquête, en 2008, en France, 7,6 millions de personnes âgées de 16 ans ou plus aident, de façon régulière, un ou plusieurs de leurs proches à leur domicile, pour raison de santé ou de handicap, dans les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, habillage...), les tâches quotidiennes (courses, ménage...) ou les soins (visite chez le médecin, prise de médicaments...) [Briard, 2017]⁵. Les situations sont cependant très diverses, selon que les proches sont plus ou moins les seuls aidants, qu'ils habitent ou non avec la personne aidée, ou que cette dernière a plus ou moins de limitations... L'ambition est ici de mettre au jour les grandes situations types, de rendre compte des différences de vécu de ces situations et de donner une première idée des ordres de grandeur des populations concernées, en attendant les résultats de l'enquête Autonomie.

Encadré 1 • Les enquêtes mobilisées

Ce dossier s'appuie sur deux enquêtes de la DREES réalisées auprès d'aidants informels, qui correspondent toutes deux à des enquêtes complémentaires d'enquêtes principales menées auprès de personnes vivant en ménage ordinaire. Dans les deux cas, l'enquête principale permet de repérer des personnes ayant des difficultés à réaliser certains actes de la vie quotidienne en raison d'un handicap, d'un problème de santé ou de leur âge. Ces personnes sont alors interrogées sur les proches qui leur apportent une aide régulière compte tenu de leur situation. L'enquête complémentaire vise ensuite à interroger un échantillon de ces proches pour connaître plus précisément leurs caractéristiques, l'aide qu'ils apportent et le vécu de cette situation.

La première enquête mobilisée est ainsi l'enquête Handicap-Santé réalisée en 2008 auprès des proches aidants de personnes vivant en France en ménage ordinaire. La collecte a été menée d'avril à septembre 2008 auprès de 5 000 aidants âgés de 16 ans ou plus aidant régulièrement une personne âgée de 5 ans ou plus. C'est sur la base de cette enquête qu'est fondée la typologie principale exposée dans ce dossier. Même si l'enquête est ancienne, en attendant l'enquête Autonomie en cours de réalisation par la DREES, on peut penser que les enseignements qu'elle apporte sur l'hétérogénéité des situations sont largement structurels.

La seconde enquête mobilisée est l'enquête Capacités, Aides et REssources (CARE) des seniors, réalisée en 2015 auprès des proches aidants de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant en France métropolitaine en ménage ordinaire. La collecte a été réalisée de mai à octobre 2015 auprès de 6 200 aidants âgés de 16 ans ou plus aidant régulièrement une personne âgée de 60 ans ou plus. Cette seconde enquête est mobilisée dans la troisième partie du dossier pour faire un zoom plus récent sur les proches aidants de seniors et apprécier par là même le caractère structurel des critères de différenciation des situations mis en avant dans la typologie principale, même si bien entendu certains critères disparaissent du fait du champ spécifique de la population aidée.

Encadré 2 • Les méthodes statistiques utilisées

Pour réaliser la typologie des proches aidants de personnes vivant à domicile, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a été menée sur les quatre axes principaux issus d'une analyse des correspondances multiples (ACM). La CAH crée des groupes dans lesquels les proches aidants se ressemblent et des groupes d'aidants qui se distinguent le plus possible les uns des autres.

Le parti pris a été de retenir un jeu minimum de variables actives décrivant à la fois l'aidant, l'aidé, le lien entre l'aidant et l'aidé, notamment la relation d'aide. Ont ainsi été retenus en variables actives concernant la personne aidée : le nombre de limitations dans les activités essentielles de la vie quotidienne et l'âge de la personne aidée. Concernant la relation d'aide, les variables suivantes ont été retenues : le nombre d'aidants apportant une aide dans les tâches quotidiennes déclaré par la personne aidée, le statut de cohabitation, le lien familial (ou autre) entre l'aidant et la personne aidée, le nombre d'aides à la vie quotidienne et le volume d'heures d'aide par semaine. Enfin, concernant l'aidant, le genre et le statut professionnel ont été retenus. Toulemon (2021) démontre que les tâches réalisées par les conjoints aidants de seniors diffèrent selon

⁵ Ces chiffres ne sont pas directement comparables avec ceux publiés récemment par la DREES (Blavet, 2023). Ces derniers s'appuient sur les réponses d'un échantillon représentatif de la population âgée de 5 ans ou plus résidant en France à la question « Apportez-vous une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie vivant dans ce logement ou ailleurs ? ». Ils sont basés sur l'autodéclaration des personnes et englobent les proches aidants de personnes vivant en institution.

leur genre : les conjoints effectuent davantage de tâches extérieures au foyer alors que les conjointes aident davantage pour les soins corporels. Le choix des variables de la typologie diffère de celui retenu par Cheneau (2019)⁶.

Les résultats de l'ACM (premiers plans factoriels) sont présentés en annexe 1. Les résultats de la CAH sont présentés dans le corps du dossier et en annexe 2.

Trois grandes catégories de proches aidants selon la charge d'aide qu'ils assument

L'analyse (encadré 2) met en avant dix groupes de proches aidants, reflète de la grande hétérogénéité des situations. L'annexe 2 détaille les caractéristiques moyennes de ces groupes : d'une part selon les variables objectives utilisées pour la construction de la typologie, lesquelles concernent à la fois le profil de l'aidant, celui de l'aidé et la relation d'aide ; d'autre part selon les variables subjectives rendant compte du ressenti des aidants quant à l'impact de cette situation sur leur vie. Le tableau 1 donne un résumé de la typologie avec quelques exemples d'indicateurs de ressenti, même si un très grand nombre d'entre eux ont été analysés. Variables objectives et subjectives se recoupent pour dessiner une typologie qui rend compte d'abord des différences, au sein de la population des proches aidants, quant à l'ampleur de la charge qui repose sur eux.

La typologie fait apparaître trois grandes catégories d'aidants selon l'ampleur de la charge ressentie : les proches aidants les plus impactés (groupes A à D), les proches aidants moyennement impactés (groupe E) et les proches aidants les moins impactés (groupes F à J). Selon cette catégorisation, on distingue en 2008 1,8 million de proches aidants très impactés (24 %), 2,2 millions de proches aidants moyennement impactés (29 %) et 3,6 millions de proches aidants moins impactés (47 %).

Ces grandes catégories révèlent le rôle important du lien entre l'aidant et l'aidé, de l'appui dont l'aidant peut ou non bénéficier de la part d'autres proches, et bien évidemment de l'ampleur des limitations que la personne aidée rencontre dans sa vie quotidienne. Ainsi, quand le proche aidant est un conjoint ou un parent, il est souvent l'aidant principal, et sa charge ressentie est élevée. La catégorie des proches aidants les plus impactés regroupe des conjoints, des parents et des enfants qui assument une charge d'aide importante pour des raisons différentes que nous allons détailler. La catégorie des proches aidants moyennement impactés regroupe des conjoints et des parents de personnes aidées ayant peu de limitations dans leur vie quotidienne, mais qu'ils sont seuls à aider. La catégorie des proches aidants les moins impactés comporte peu de conjoints mais plus souvent des enfants, frères et sœurs, d'autres membres de la famille et d'autres personnes de l'entourage, apportant une aide relativement moins importante.

Comme évoqué, les variables subjectives rendant compte du vécu de l'aide confortent cette répartition des groupes en trois catégories. Ainsi, par rapport au groupe des proches aidants moyennement impactés, les groupes d'aidants les plus impactés déclarent de façon plus fréquente un ressenti négatif de l'aide. Ils sont bien plus nombreux, par exemple, à déclarer avoir l'impression que l'aide prodiguée les amène à faire des sacrifices dans leur vie (46 % contre 25 % en moyenne) ou qu'elle affecte leur santé (32 % contre 14 % en moyenne). À l'opposé, les groupes d'aidants les moins impactés déclarent moins fréquemment un ressenti négatif. La charge ressentie par les proches aidants, qui a présidé à l'ordonnancement des groupes présentés ci-après (de A à J), sera détaillée en deuxième partie, à travers l'analyse des facteurs qui jouent le plus fortement sur elle.

Tableau 1 • Dix groupes d'aidants se répartissant en trois catégories d'impacts

Groupes	Effectifs	Descriptif	Senti- ment de manquer de temps pour soi (en %)	Impres- sion que l'aide amène à faire des sa- crifices dans la vie (en %)	Impres- sion que l'aide prodi- guée affecte la santé (en %)	Impact sur le fait de partir quelques jours (en %)	Fatigue phy- sique (en %)
Les aidants les plus impactés	1 845 000	Des conjoints, parents, enfants, apportant une aide importante	42,2	45,8	31,7	49,1	50,0
A. Les aidants apportant 34 heures	482 000	Des conjoints, parents, enfants, majoritairement retraités ou sans	47,8	51,3	35,5	57,6	57,8

⁶ Dans l'étude de Cheneau (2019), notamment, ne sont pas pris en compte le genre et le statut d'activité de l'aidant, le statut de cohabitation et le nombre de limitations dans les activités essentielles de la vie quotidienne de la personne aidée.

ou plus d'aide par semaine		emploi, assumant un très grand volume d'heures d'aide (plus de 34 heures par semaine), cohabitant majoritairement avec la personne aidée					
B. Les aidants apportant de 20 à moins de 34 heures d'aide par semaine	435 000	Des conjoints, enfants et parents, majoritairement retraités ou sans emploi, assumant une grande charge d'aide (20 à moins de 34 heures par semaine), cohabitant majoritairement avec la personne aidée	39,2	46,9	31,9	48,0	50,9
C. Les parents aidant au quotidien un enfant de moins de 20 ans	392 000	Des parents, à 80 % des mères, majoritairement en emploi, aidant au quotidien un enfant handicapé de moins de 20 ans qui habite avec eux	44,7	40,0	35,5	37,7	51,9
D. Les aidants impliqués dans l'aide d'une personne ayant de nombreuses limitations	536 000	Des enfants, conjoints et parents aidant une personne très handicapée (ayant en majorité plus de 3 limitations dans les actes de la vie quotidienne), mais n'habitant le plus souvent pas avec elle	37,7	44,1	25,2	51,1	40,8
Les aidants moyennement impactés	2 172 000	Des conjoints et parents de personnes ayant peu de limitations mais seuls pour les aider	19,4	22,8	13,01	24,8	29,2
E. Les conjoints et parents de personnes ayant peu de limitations mais seuls pour les aider	2 172 000	Des conjoints et parents de personnes ayant peu de limitations mais qui sont essentiellement seuls pour les aider (91 % sont aidants uniques)	19,4	22,8	13,0	24,8	29,2
Les aidants les moins impactés	3 598 000	Des enfants, frères et sœurs, autres membres de la famille, autres personnes de l'entourage apportant une aide moins importante	12,4	15,4	5,7	14,1	12,0
F. Des frères et sœurs, hors étudiants et apprentis	545 000	Des frères et sœurs n'étant ni étudiants ni apprentis, ne cohabitant pas avec la personne aidée principalement âgée de 20 à moins de 60 ans, à qui ils apportent une aide « peu » intense	12,7	15,2	5,4	9,1	10,9
G. Des enfants aidants moins impactés, hors étudiants et apprentis	1 650 000	Des enfants aidants majoritairement en emploi apportant une aide moyennement intense à une personne n'habitant le plus souvent pas avec eux	16,6	18,1	7,5	18,2	14,7
H. Des jeunes aidants, étudiants et apprentis	252 000	Des jeunes aidants qui sont étudiants et apprentis apportant principalement une aide à une personne âgée de 20 à moins de 60 ans habitant le plus souvent avec eux	8,9	13,5	5,7	11,3	9,3
I. Les autres membres de la famille	626 000	D'autres membres de la famille de la personne aidée ne cohabitant essentiellement pas avec elle et lui apportant une aide « peu » intense	8,3	16,9	2,8	15,5	9,4
J. Les membres de l'entourage	525 000	Des membres de l'entourage de la personne aidée, ne cohabitant essentiellement pas avec elle et lui apportant une aide « peu » intense	5,3	6,0	4,0	5,8	9,1

Ensemble des proches aidants	7 615 000		21,6	24,8	14,1	25,3	26,1
------------------------------	-----------	--	------	------	------	------	------

Lecture > 51,3 % des aidants du groupe A ont l'impression que l'aide les amène à faire des sacrifices dans leur vie, c'est le cas pour 6 % des aidants du groupe J.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins 1 aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, 2008.

Les aidants les plus impactés : conjoints, parents et enfants apportant une aide importante

Les quatre groupes de proches aidants les plus impactés se caractérisent par un lien familial proche entre l'aidant et la personne aidée, et par une aide apportée importante. Rassemblant 1,84 million de personnes, ils représentent un quart des aidants. Les groupes qui composent cette catégorie ont en commun une implication importante des aidants, du fait que la personne aidée a de nombreuses limitations et que le proche aidant est vraisemblablement l'aidant principal. On retrouve dans ces groupes quasi exclusivement des conjoints, des parents et des enfants.

Groupe A : les aidants apportant 34 heures ou plus d'aide par semaine (482 000 aidants)

C'est le groupe qui exprime le plus de difficultés face à sa charge (tableau 1 et annexe 2). Il se distingue en premier lieu par l'importance du volume d'heures d'aide, puisque 100 % des personnes apportent un volume d'heures par semaine d'au moins 34 heures. L'aide apportée est également importante en nombre d'aides car 49 % apportent plus de 11 aides à la vie quotidienne à la personne aidée. Les aidants de ce groupe appartiennent au cercle familial proche : ce sont principalement des conjoints (35 %), des parents (30 %) et des enfants (25 %), les conjoints et parents étant surreprésentés dans ce groupe par rapport à la moyenne des aidants. Plus des trois quarts (78 %) des aidants de ce groupe vivent avec la personne aidée et 67 % sont des femmes. Le niveau de limitations de la personne aidée est fort car 28 % déclarent entre 1 et 3 limitations dans les activités essentielles de la vie quotidienne et 33 % déclarent entre 4 et 7 limitations. Ces aidants sont souvent l'unique aidant dans les tâches de la vie quotidienne (63 %) ou l'un des deux seuls aidants (26 %). Seuls 28 % des aidants de ce groupe travaillent.

Groupe B : les aidants apportant de 20 à moins de 34 heures d'aide par semaine (435 000 aidants)

Comme pour le groupe A, mais à un niveau moindre, ce groupe se distingue en premier lieu par l'importance du volume d'heures d'aide puisque 100 % de ces aidants apportent un volume hebdomadaire d'aide allant de 20 à moins de 34 heures. L'aide apportée est également importante en nombre d'aides puisque 29 % apportent entre 8 et 11 aides et 29 % apportent au moins 12 aides à la vie quotidienne. Le niveau de limitations de la personne aidée est plus élevé que la moyenne car 32 % déclarent entre 1 et 3 limitations et 18 % déclarent entre 4 et 7 limitations. Les aidants de ce groupe sont essentiellement des conjoints (42 %) et des enfants (33 %) qui cohabitent avec la personne aidée (65 %). Les aidants sont plus souvent l'unique aidant de l'aidé (72 %).

Groupe C : les parents aidant au quotidien un enfant de moins de 20 ans (392 000 aidants)

Ce groupe est essentiellement celui de parents (98 %) qui aident un enfant âgé de moins de 20 ans (100 %). 29 % des aidants de ce groupe perçoivent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). 80 % des aidants de ce groupe sont des femmes. Les enfants aidés déclarent pour 77 % un aidant unique dans les tâches de la vie quotidienne. L'aide apportée est importante, bien que moindre que dans le groupe A, car 47 % apportent entre 4 et 7 aides à la vie quotidienne, 34 % entre 8 et 11 aides, et 16 % apportent au moins 12 aides. L'aide apportée est également importante en volume d'heures puisque 34 % apportent de 6 à moins de 20 heures d'aide par semaine et 17 % apportent de 20 à moins de 34 heures. Il n'est pas exclu que les parents aient du mal à faire une distinction entre l'aide normale pour un enfant et l'aide liée à son handicap ou son état de santé. Les deux se cumulent en tous les cas, ce qui peut expliquer que la charge ressentie soit plus forte que pour le groupe suivant. Concernant le statut d'activité, 64 % des aidants de ce groupe sont en emploi et 32 % sont inactifs. Ces constats masquent des disparités entre les pères aidants et les mères aidantes. En effet, seules 23 % des mères aidantes en couple sont en emploi à temps plein, alors que c'est le cas de 83 % des pères aidants en couple. De plus, une mère aidante en couple sur trois est inactive (hors retraite), alors que ce n'est le cas d'aucun père aidant en couple.

Groupe D : les aidants impliqués dans l'aide d'une personne ayant de nombreuses limitations (536 000 aidants)

Ce groupe est composé d'aidants qui s'occupent d'une personne ayant de nombreuses limitations dans les activités essentielles de la vie quotidienne car 54 % des aidés déclarent entre 4 et 7 limitations et 28 % déclarent entre 1 et 3 limitations. Les aidés sont principalement âgés de 60 ans ou plus (74 %) et deux personnes aidées sur cinq ont 80 ans ou plus. L'aide apportée est variée car 63 % des aidants apportent au moins 12 aides à la vie quotidienne et six aidants sur dix apportent de 6 à moins de 20 heures d'aide par semaine, sachant que la majorité d'entre eux n'habitent pas avec la personne aidée et font ainsi des allers-retours réguliers entre les deux domiciles. Les aidants sont moins souvent aidants uniques dans les tâches de la vie quotidienne : dans 19 % des cas, la personne aidée a déclaré deux aidants et, dans 28 % des cas, elle en a déclaré au moins trois. Les aidants sont principalement les enfants de la personne aidée (59 %), le conjoint (24 %) ou les parents (12 %).

Les aidants moyennement impactés : conjoints et parents de personnes ayant peu de limitations mais seuls pour les aider

Cette catégorie, composée d'un seul groupe d'effectif important, présente des caractéristiques proches de celles de la moyenne des proches aidants. Les personnes aidées ont moins de limitations que dans les groupes les plus impactés, mais le proche aidant est l'aidant unique.

Groupe E : les conjoints et parents de personnes ayant peu de limitations, mais seuls pour les aider (2 172 000 aidants)

72 % des aidants de ce groupe sont des conjoints et 22 % sont des parents d'adultes de 20 ans ou plus. Ces aidants sont essentiellement aidants uniques (91 %). L'aide apportée est moyennement intense puisque 45 % d'entre eux apportent entre 1 et 3 aides à la vie quotidienne. En volume d'heures, 43 % apportent moins de 4 heures d'aide par semaine, mais 41 % apportent de 6 à moins de 20 heures d'aide par semaine. Les personnes aidées, principalement âgées de 20 à moins de 60 ans (61 %), ont un faible niveau de limitations : 82 % d'entre elles n'ont déclaré aucune limitation dans les activités essentielles de la vie quotidienne mais présentent uniquement des limitations dans les activités instrumentales de la vie quotidienne. 55 % des aidants de ce groupe sont des hommes, c'est le cas notamment de 64 % des conjoints de ce groupe.

Les aidants les moins impactés : enfants, frères et sœurs, autres membres de la famille ou de l'entourage, apportant une aide moins importante

Les cinq groupes de proches aidants les moins impactés représentent 3,60 millions de proches aidants, soit près de la moitié des aidants. Parmi eux, 2,45 millions ont un lien familial proche avec l'aidé, tandis que 1,15 million en sont plus éloignés. La plupart des aidants de ces groupes ne cohabitent pas avec les personnes aidées. Ce n'est pas le cas cependant pour le groupe H (jeunes aidants, étudiants et apprentis), celui-ci se distinguant plus par le fait que les aidants qui le composent apportent un nombre plus faible d'aides à la vie quotidienne.

Des enfants, et des frères et sœurs, moins impactés

Groupe F : des frères et sœurs, hors étudiants et apprentis (545 000 aidants)

Ce groupe est composé uniquement de frères et sœurs de la personne aidée, qui, en grande majorité, ne cohabitent pas avec la personne aidée (85 %). Ces aidants apportent une aide « peu » intense car 64 % d'entre eux apportent moins de 6 heures d'aide par semaine et 53 % apportent entre 1 et 3 aides à la vie quotidienne, mais elles sont majoritairement l'aidant unique. Les personnes aidées sont principalement âgées de 20 à moins de 60 ans (68 %). Enfin, près de sept aidants sur dix sont des femmes.

Groupe G : des enfants aidants moins impactés, hors étudiants et apprentis (1 650 000 aidants)

Ce groupe est composé essentiellement d'enfants aidants (93 %). L'aide apportée est moyennement intense puisque 44 % d'entre eux apportent entre 4 et 7 aides à la vie quotidienne et 71 % apportent moins de 6 heures d'aide par semaine. Néanmoins, 29 % apportent de 6 à moins de 20 heures d'aide par semaine. Ces aidants apportent de l'aide à une personne âgée de 60 à moins de 80 ans (37 %) ou de 80 ans ou plus (44 %), ayant un faible niveau de limitations puisque 74 % d'entre eux n'ont déclaré aucune limitation. 68 % des aidants de ce groupe sont en emploi. Par rapport au groupe précédent, les aidants sont moins souvent aidants uniques, ce qui peut être le cas par exemple si la personne aidée a plusieurs enfants qui se relaient pour la soutenir. Ils cohabitent par ailleurs moins avec la personne aidée.

Groupe H : les jeunes aidants, étudiants et apprentis (252 000 aidants)

Ce groupe rassemble les étudiants et les apprentis, lesquels sont principalement les enfants de la personne aidée (60 %), mais pas uniquement (13 % sont des frères et sœurs, par exemple), qui cohabitent très souvent avec la personne aidée (72 %). Ces aidants apportent une aide « peu » intense car 60 % apportent moins de 6 heures d'aide par semaine et 65 % apportent entre 1 et 3 aides à la vie quotidienne (c'est dans ce groupe que le nombre d'aides est le plus faible). Les aidants de ce groupe interviennent en particulier dans l'accompagnement pour les loisirs (promenades, cinéma, sport, etc.), l'aide à la prise de décisions mais aussi dans l'accompagnement en consultation médicale. L'ampleur de cette aide n'est pas pour autant à relativiser, cette responsabilité pouvant fragiliser leurs parcours de formation. 81 % des personnes aidées sont âgées de 20 à moins de 60 ans et 49 % déclarent deux aidants ou plus. Enfin, 63 % des aidants de ce groupe sont des jeunes femmes.

Des aidants plus éloignés du cercle familial de la personne aidée

Groupe I : les autres membres de la famille (626 000 aidants)

Ce groupe est composé uniquement d'autres membres de la famille de la personne aidée et qui ne cohabitent pas avec elle (87 %). Ces aidants apportent une aide « peu » intense puisque 81 % d'entre eux apportent moins de 6 heures d'aide par semaine. 39 % des aidés ont 80 ans ou plus et une personne aidée sur deux déclare deux aidants ou plus. 54 % des aidants de ce groupe sont en emploi.

Groupe J : les membres de l'entourage (525 000 aidants)

Ce groupe est composé uniquement de membres de l'entourage de la personne aidée. Ils ne cohabitent pas avec elle pour 95 % d'entre eux. Ces aidants apportent une aide « peu » intense car 77 % apportent moins de 6 heures d'aide par semaine et 60 % apportent entre 1 et 3 aides à la vie quotidienne. Enfin, les aidants de ce groupe sont principalement des femmes (61 %) et sont souvent à la retraite (46 %).

■ CE QUI JOUE LE PLUS FORTEMENT SUR LE VÉCU : L'INTENSITÉ ET LE TEMPS D'AIDE, MAIS AUSSI LE LIEN FAMILIAL

L'ordre de présentation des groupes de proches aidants de la typologie générale a été déterminé en fonction d'une modélisation de la charge ressentie par l'aidant. Le ressenti de l'aide a déjà été analysé pour les aidants de personnes âgées de 60 ans ou plus, d'une part par Soullier (2012) avec les données du volet aidants de l'enquête Handicap-Santé et d'autre part par Besnard *et al.* (2019) avec les données du volet aidants de l'enquête CARE-Ménages. À l'appui des enseignements de ces travaux, la charge ressentie en s'appuyant sur plusieurs questions (encadré 3) est ici modélisée pour l'ensemble des aidants de personnes vivant à domicile. L'objectif est, *via* un premier modèle, de comprendre ce qui joue le plus sur le vécu des proches aidants et, *via* un second modèle, de classer les groupes de la typologie. Les résultats d'estimation des deux modèles sont présentés respectivement dans les tableaux 2 et 3.

Encadré 3 • Modélisation de la charge ressentie

Pour analyser la charge ressentie, un score du nombre de charges ressenties a été créé en utilisant les réponses aux questions suivantes :

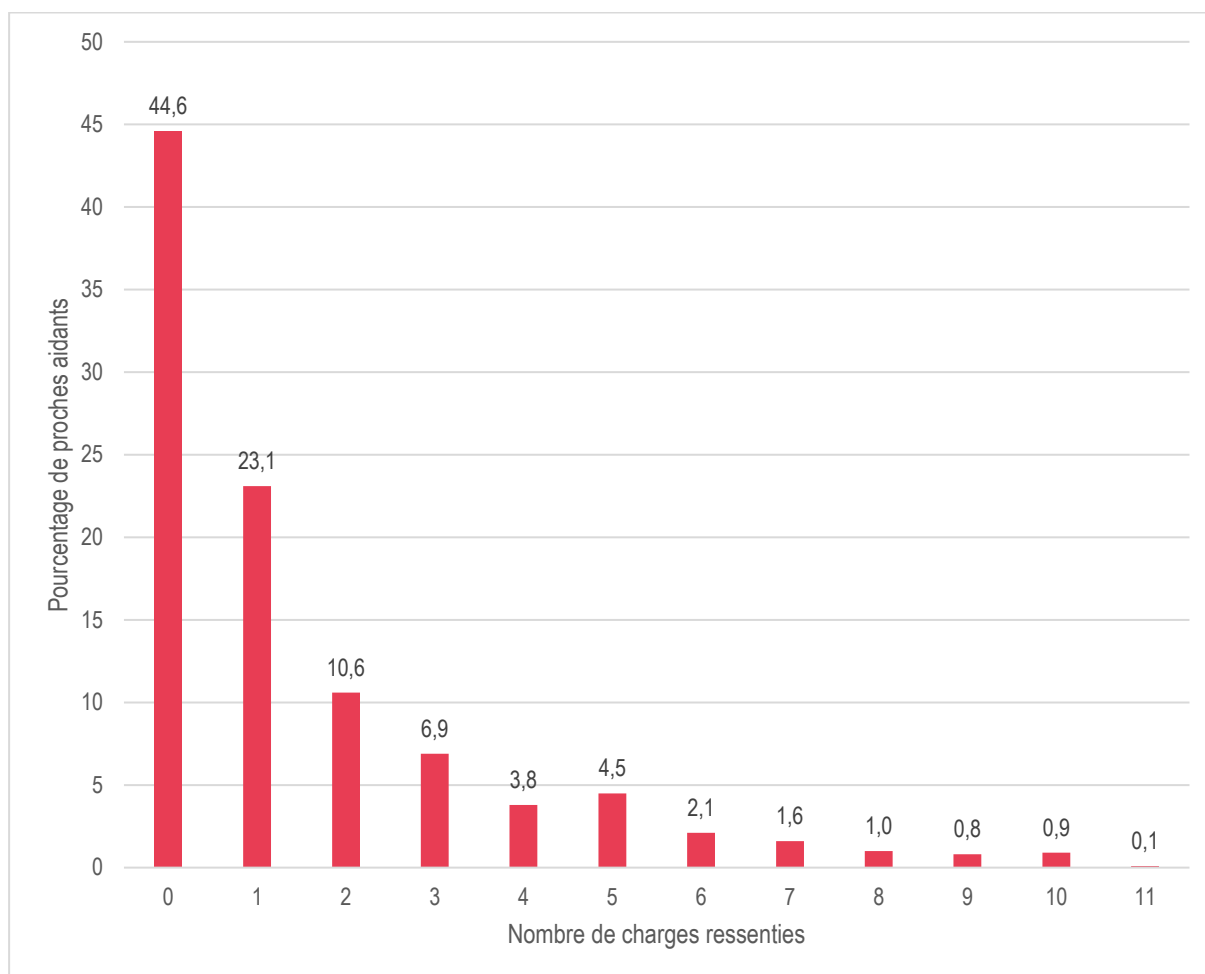
- Avez-vous le sentiment de ne pas avoir assez de temps pour vous ?
- Avez-vous l'impression qu'aider vous amène à faire des sacrifices dans votre vie ?
- Avez-vous le sentiment d'être seul à répondre aux besoins de la personne aidée ?
- Avez-vous l'impression que l'aide prodiguée affecte votre santé ?
- Avez-vous le sentiment de ne pas avoir assez de temps pour les autres membres de votre famille ?
- Avez-vous l'impression que l'aide prodiguée crée une charge financière pour vous ?
- Votre activité d'aide a-t-elle fait que vos relations avec votre conjoint, vos enfants ou les autres membres de votre famille sont devenues parfois tendues ?
- Votre activité d'aide aux côtés de la personne aidée a-t-elle fait que vos relations avec elle sont devenues tendues ?
- La personne aidée vous témoigne-t-elle de la reconnaissance pour l'aide que vous lui apportez ?

Modélisation de la charge ressentie selon différents critères

Dans cette première estimation, la charge ressentie de l'aide est modélisée en utilisant les variables ayant servi à réaliser la typologie structurelle des proches aidants, ainsi que d'autres variables de contrôle utilisées dans l'étude de Soullier (2012). En détail : a été ajouté le fait d'apporter une aide financière, d'apporter un soutien moral, de prendre seul les décisions, de pouvoir se faire remplacer, d'être la personne de confiance, d'apporter une surveillance de jour ou de nuit, d'être aidant depuis moins de deux ans et de bénéficier de la présence d'un aidant professionnel. Le pourcentage de proches aidants selon le nombre de charges ressenties est présenté dans le graphique 1. 45 % des proches aidants ne déclarent pas de charge négative, 23 % déclarent 1 charge négative, tandis que 32 % déclarent 2 charges négatives ou plus.

Toutes choses égales par ailleurs (âge de la personne aidée, etc.), la charge ressentie de l'aide augmente logiquement en premier lieu avec le nombre d'aides à la vie quotidienne et le volume d'heures d'aide par semaine. Mais elle dépend significativement du lien entre l'aidant et l'aidé : elle est la plus élevée lorsque l'aidant est le parent de la personne aidée, puis lorsqu'il est son conjoint. Pour ces derniers, il peut être difficile de ne pas faire soi-même le plus possible pour son proche. Elle est la plus faible lorsque l'aidant est un autre membre de la famille ou un membre de l'entourage.

La charge ressentie est plus forte quand l'aidant est une femme, quand il apporte une aide financière, quand il doit prendre seul les décisions ou qu'il est la personne de confiance. Elle est plus importante s'il existe un aidant professionnel avec la charge de devoir organiser son intervention. Elle augmente lorsque le proche aidant est en emploi ou étudiant, pour des raisons probables de conciliation. Elle diminue enfin lorsque l'aidant a la possibilité de se faire remplacer.

Graphique 1 • Pourcentage de proches aidants selon le nombre de charges ressenties

Lecture > 23,1 % des proches aidants déclarent 1 charge négative.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins 1 aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, 2008.

Tableau 2 • Résultat de la charge ressentie par les proches aidants

	Modélisation du score		Modélisation du score
Constante	0,85***	De 4 à moins de 6 heures	NS
L'aidé a de 20 à moins de 60 ans	réf	De 6 à moins de 20 heures	0,35***
L'aidé a de 5 à moins de 20 ans	-0,45*	De 20 à moins de 34 heures	0,73***
L'aidé a de 60 à moins de 80 ans	NS	34 heures ou plus	0,70***
L'aidé a 80 ans ou plus	0,22#	Actif occupé	réf
L'aidant est de genre masculin	réf	Sans emploi, hors étudiants et retraités	-0,25*
L'aidant est de genre féminin	0,49***	Retraité	-0,41**
Enfant aidant	réf	Étudiant et apprenti	NS
Conjoint aidant	0,41**	Aide financière	0,21**

Parent aidant	0,96***	Présence d'un aidant professionnel	0,29***
Autre membre de la famille	-0,30*	Prise de décision seul	0,69***
Membre de l'entourage	-0,31*	L'aidant peut se faire remplacer	-0,50***
Membre de la fratrie	NS	L'aidant est la personne de confiance	0,18*
Aidant en couple avec enfant	réf	Soutien moral	0,46***
Aidant en couple sans enfant	NS	Aidant unique	réf
Aidant célibataire avec enfant	-0,65***	Deux aidants	-0,16#
Aidant célibataire sans enfant	NS	Trois aidants ou plus	NS
Entre 1 et 3 aides	réf	Nombre de limitations ^c	NS
Entre 4 et 7 aides	0,32***	Âge de l'aidant ^c	NS
Entre 8 et 11 aides	0,86***	Surveillance de jour ou de nuit	NS
12 aides ou plus	1,62***	L'aidant aide depuis moins de deux ans	NS
Moins de 4 heures	réf		

Note > *** p-value < 0,1 % ; ** p-value < 1 % ; * p-value < 5 % ; #p-value < 10 % ; NS : p-value ≥ 10 %.

c : variable discrète à plus de deux modalités.

Lecture > Le fait d'être une femme aidante augmente le score de la charge ressentie de 0,49.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins une aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, 2008.

Classement des dix groupes d'aidants selon la charge ressentie

Pour classer les groupes de proches aidants de la typologie générale en trois catégories d'impact, la charge ressentie de l'aide est modélisée cette fois en utilisant uniquement les indicatrices d'appartenance aux groupes. Est pris, comme référence, le groupe de conjoints et parents de personnes ayant peu de limitations mais seuls pour les aider. Les ressentis moyens de ce groupe sont en effet très proches de ceux de l'ensemble des aidants pour la plupart des indicateurs. Les groupes ont alors été ordonnés dans l'ordre décroissant des coefficients estimés (tableau 3), ce qui conduit à l'ordre utilisé dans l'ensemble du dossier pour présenter les résultats de la typologie.

En moyenne, les conjoints et parents de personnes ayant peu de limitations mais seuls pour les aider déclarent 1,6 charge négative. Par rapport à ce groupe pris comme référence, les parents aidant au quotidien un enfant de moins de 20 ans déclarent 2,5 charges négatives, soit 0,9 charge de plus.

Tableau 3 • Résultat de la charge ressentie selon les groupes de proches aidants

	Modélisation du score
Groupe A : les aidants apportant 34 heures ou plus d'aide par semaine	+1,50***
Groupe B : les aidants apportant de 20 à moins de 34 heures d'aide par semaine	+1,02***
Groupe C : les parents aidant au quotidien un enfant de moins de 20 ans	+0,93***
Groupe D : les aidants impliqués dans l'aide d'une personne ayant de nombreuses limitations	+0,68***
Groupe E : les conjoints et parents de personnes ayant peu de limitations mais seuls pour les aider	Référence : 1,57***
Groupe F : des frères et sœurs, hors étudiants et apprentis	-0,49***

Groupe G : des enfants aidants moins impactés, hors étudiants et apprentis	-0,53***
Groupe H : les jeunes aidants, étudiants et apprentis	-0,68***
Groupe I : les autres membres de la famille	-0,88***
Groupe J : les membres de l'entourage	-1,02***

Note > *** p-value < 0,1 % ; ** p-value < 1 % ; * p-value < 5 %.

Lecture > En moyenne, les conjoints et parents de personnes ayant peu de limitations mais seuls pour les aider déclarent 1,57 charge négative. Par rapport à ce groupe pris comme référence, les parents aidant au quotidien un enfant de moins de 20 ans déclarent 2,5 charges négatives, soit 0,9 charge de plus. Cet écart est statistiquement significatif au seuil de 0,1 %.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins 1 aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, 2008.

■ COMMENT SE DÉFORME LA TYPOLOGIE SI L'ON SE LIMITE AUX PROCHES AIDANTS DE PERSONNES ÂGÉES

La typologie des proches aidants de personnes vivant à domicile s'appuie sur l'enquête Handicap-Santé, qui date de 2008. Sur le champ des proches aidants de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à leur domicile, on dispose de résultats plus récents grâce à l'enquête CARE, réalisée en 2015 (encadré 1). Si l'on reproduit l'analyse sur ce champ, en reprenant autant que possible les mêmes variables⁷, on ne retrouve bien entendu pas les dix groupes de la typologie générale, certains profils disparaissant, par exemple le groupe des parents aidants. On aboutit cette fois à une typologie en cinq groupes, mais **l'on retrouve au cœur de la constitution de ces groupes l'importance de l'aide apportée, qui sera liée à la fois au niveau de dépendance de la personne aidée et à la proximité du proche aidant avec la personne aidée**. Les caractéristiques de ces cinq groupes, présentées dans le tableau 4, sont résumées ci-dessous.

Groupe 1 : les aidants les plus impactés, des conjoints et enfants très impliqués dans l'aide d'un senior très dépendant

Le premier groupe, composé de 269 000 aidants, soit 8 % des aidants, se caractérise ainsi par l'importance de l'aide apportée, tant du point de vue du volume d'heures consacrées que du nombre d'aides différentes. En effet, 77 % des personnes consacrent au moins 35 heures par semaine à aider leur proche (contre 12 % en moyenne) et 90 % apportent entre 8 et 12 aides à la vie quotidienne aux personnes aidées (contre 10 % en moyenne). Ces dernières déclarent beaucoup de limitations dans les activités essentielles de la vie quotidienne : 40 % en déclarent entre 4 et 7 (contre 4 % en moyenne). Les aidants cohabitent le plus souvent avec le senior aidé et sont fréquemment aidants uniques. Ce groupe est composé essentiellement de conjoints et d'enfants, mais les conjoints sont en proportion deux fois plus nombreux (53 %) que la moyenne (27 %).

Groupe 2 : les autres aidants conjoints, très majoritairement aidants uniques

Le deuxième groupe, composé de 745 000 aidants, soit 22 % des aidants, est constitué essentiellement de conjoints aidants (dans 95 % des cas). Les seniors aidés sont plus jeunes et déclarent moins de limitations que dans le groupe précédent, mais les aidants sont très majoritairement aidants uniques (dans 77 % des cas, soit la plus forte proportion par rapport aux autres groupes). Ils apportent un volume d'heures d'aide moins important que dans le premier groupe, mais bien plus élevé que dans les trois groupes suivant : 30 % apportent de 14 à moins de 35 heures d'aide par semaine et 15 % apportent 35 heures d'aide ou plus. C'est dans ce groupe que la proportion d'hommes est la plus élevée (44 % contre 31 % en moyenne), même si les femmes sont, comme dans tous les autres groupes, majoritaires.

Groupe 3 : les enfants aidants apportant de nombreuses aides à un senior moyennement dépendant

Le troisième groupe, composé de 1 150 000 aidants, soit 35 % des aidants, est constitué essentiellement d'enfants aidants (dans 96 % des cas). Ce groupe, qui est le plus important en effectif, est un groupe intermédiaire. Les seniors aidés y sont les plus jeunes : 53 % ont moins de 80 ans (contre 43 % en moyenne). Pourtant, leur nombre de limitations est proche de la moyenne et est plus important que dans les deux derniers groupes. De ce fait, les aidants apportent plus d'aides différentes, notamment 50 % apportent entre 4 et 7 aides à la vie quotidienne (contre 38 % en moyenne).

Groupe 4 : les autres membres de la famille

Le quatrième groupe, composé de 344 000 aidants, soit 10 % des aidants, est composé essentiellement d'autres membres de la famille (dans 89 % des cas). Ils apportent une aide « peu » intense car 65 % apportent moins de 7 heures d'aide par semaine et 64 % apportent entre 1 et 3 aides à la vie quotidienne.

Groupe 5 : les enfants et autres membres de l'entourage aidant un senior très âgé mais très peu dépendant

Le cinquième groupe, composé de 808 000 aidants, soit 24 % des aidants, est constitué d'enfants (dans 72 % des cas) et de membres de l'entourage (dans 22 % des cas) qui aident un senior très peu dépendant (99 % ne déclarent aucune limitation). Ces aidants apportent une aide encore moins intense que dans le groupe 4, car 75 % apportent moins de 7 heures d'aide par semaine et 78 % apportent entre 1 et 3 aides à la vie quotidienne. C'est dans ce groupe que les seniors aidés sont les plus âgés : 88 % ont 80 ans ou plus (contre 57 % en moyenne). C'est aussi dans ce groupe que la proportion de femmes est la plus élevée : 78 % des aidants du groupe (contre 69 % en moyenne).

⁷ On utilise les mêmes modalités de variables que la typologie générale sauf pour le lien familial, du fait de l'absence de parents aidants, et pour le volume d'heures d'aide et le nombre d'aides à la vie quotidienne, les questions différant un peu dans les deux enquêtes.

Tableau 4 • Résultat de la typologie des proches aidants de personnes âgées de 60 ans ou plus*En %*

Groupes	1	2	3	4	5	Ensemble
Nombre de limitations						
0 limitation	9,5	76,1	87,2	93,8	98,8	81,9
Entre 1 et 3 limitations	50,7	23,3	12,5	5,8	1,2	14,6
Entre 4 et 7 limitations	39,8	0,6	0,3	0,4	0,0	3,5
Âge de la personne aidée						
De 60 à moins de 80 ans	39,6	66,0	52,7	25,1	16,7	43,0
80 ans ou plus	60,4	34,0	47,3	74,9	83,3	57,0
Genre de l'aidant						
Féminin	63,5	55,8	73,8	66,8	77,8	69,2
Masculin	36,5	44,2	26,2	33,2	22,2	30,8
Nombre d'aidants intervenant dans les tâches de la vie quotidienne						
Aidant unique	58,0	76,7	32,6	25,7	37,2	45,0
Deux aidants	19,4	12,6	21,6	43,4	30,7	23,9
Trois aidants ou plus	22,5	10,7	45,8	30,9	32,1	31,1
Cohabitation						
Aidant non cohabitant	16,0	3,3	79,4	84,0	93,1	61,0
Aidant cohabitant	84,0	96,7	20,6	16,0	6,9	39,0
Lien familial						
Enfant aidant	31,4	0,5	96,0	8,8	72,1	54,4
Conjoint aidant	53,2	95,5	3,4	2,4	0,5	27,3
Membre de la fratrie	1,8	1,7	0,0	0,0	5,5	1,9
Autre membre de la famille	12,8	0,0	0,4	88,5	0,0	10,4
Membre de l'entourage	0,8	2,3	0,2	0,3	21,9	6,0
Nombre d'aides à la vie quotidienne						
Entre 1 et 3 aides	0,5	49,4	44,7	64,1	77,9	52,3
Entre 4 et 7 aides	9,5	47,9	49,9	35,4	22,1	37,9
Entre 8 et 12 aides	90,1	2,7	5,4	0,5	0,0	9,9
Volume d'heures d'aide						
Moins de 7 heures	0,8	28,7	60,9	64,6	74,8	52,5
De 7 à moins de 14 heures	3,5	26,7	11,5	20,6	20,8	17,5

De 14 à moins de 35 heures	18,9	29,7	20,9	11,1	3,9	17,6
35 heures ou plus	76,8	14,9	6,7	3,7	0,5	12,4
Statut d'activité						
Étudiant et apprenti	0,0	0,0	0,0	5,3	0,0	0,6
Actif occupé	20,9	4,2	67,4	36,9	26,0	36,2
Sans emploi, hors étudiants et retraités	14,6	1,5	23,4	25,8	2,0	12,8
Retraité	64,5	94,3	9,2	32,0	72,1	50,5

Lecture > 95,5 % des aidants du groupe 2 sont des conjoints, contre 27,3 % en moyenne dans l'ensemble des aidants.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins 1 aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Capacités, Aides et REssources des seniors (CARE-Ménages) auprès des aidants informels, 2015.

■ COMMENT RECONSTRUIRE CETTE TYPOLOGIE AVEC D'AUTRES SOURCES STATISTIQUES POUR APPROFONDIR L'ANALYSE DES IMPACTS

Cette quatrième et dernière partie du dossier présente deux pistes explorées pour que la typologie structurelle puisse être réutilisée dans des études basées sur d'autres sources statistiques, l'enjeu étant notamment d'approfondir l'analyse des impacts des différentes situations d'aide sur les conditions de vie et la santé des aidants selon une même grille d'analyse.

Dans un premier temps, la possibilité de rendre assez bien compte de la diversité des situations en se limitant à des variables actives mobilisables dans des sources statistiques plus régulières sera analysée. Cette analyse montre qu'il est très difficile de se passer de certaines variables.

Dans un second temps, une méthode sera proposée pour recréer les différents groupes de proches aidants à l'appui des variables mobilisées mais sans avoir à appliquer l'analyse de données. L'intérêt sera notamment de voir comment les effectifs des trois grandes catégories de proches aidants ont évolué, à l'aide de la future enquête Autonomie.

Peut-on retrouver la typologie en mobilisant moins de variables ou des variables moins détaillées dans l'analyse des données ?

Une première piste est donc de voir dans quelle mesure il est possible de rendre assez bien compte de la diversité des situations en se limitant à des variables actives mobilisables dans des sources statistiques plus régulières.

Si l'on n'inclut pas dans l'analyse des données le nombre de proches aidants, le nombre d'aides à la vie quotidienne et le nombre de limitations dans les activités essentielles de la vie quotidienne (ce dernier étant remplacé par les trois modalités de réponse à la question GALI), on aboutit à une typologie assez proche sur le plan des surreprésentations qui caractérisent les différents groupes. La différence la plus importante est que le groupe d'aidants impliqués dans l'aide d'une personne ayant de nombreuses limitations disparaît et se répartit dans d'autres groupes.

Le tableau 5 présente les effectifs de proches aidants obtenus dans les deux typologies. Les groupes qui en résultent se caractérisent encore plus fortement par le type de lien entre l'aidant et l'aidé. Notamment, le groupe de conjoints et de parents de personnes ayant peu de limitations devient surtout un groupe de conjoints, alors que le groupe de parents d'enfant de moins de 20 ans devient un groupe de parents d'enfant de tout âge. Par ailleurs, le groupe des enfants aidants moins impactés, hors étudiants et apprentis, grossit d'enfants auparavant classés dans le groupe d'aidants impliqués dans l'aide d'une personne ayant de nombreuses limitations. Les autres groupes sont plus marginalement impactés.

En dehors de ces différences, on rend largement compte de la diversité des situations mises en avant précédemment. Le nombre moyen de charges ressenties reste fortement décroissant du nouveau groupe A au nouveau groupe J. Le score du groupe des enfants aidants, hors étudiants et apprentis, augmente mais reste bien significativement inférieur au score des trois premiers groupes. Le score du groupe de parents est plus faible que précédemment car c'est pour les parents des enfants de moins de 20 ans que la charge est la plus forte.

Tableau 5 • Comparaison des effectifs de proches aidants et du nombre moyen de charges ressenties

Groupes	Typologie générale		Groupes	Typologie simplifiée	
	Effectifs	Nombre moyen de charges ressenties		Effectifs	Nombre moyen de charges ressenties
A. Les aidants apportant 34 heures ou plus d'aide par semaine	482 000	3,07	A. Les aidants apportant 34 heures ou plus d'aide par semaine	497 000	3,03
B. Les aidants apportant de 20 à moins de 34 heures d'aide par semaine	435 000	2,59	B. Les aidants apportant de 20 à moins de 34 heures d'aide par semaine	489 000	2,84
C. Les parents aidant au quotidien un enfant de moins de 20 ans	392 000	2,50	C. Les parents aidant au quotidien un enfant de tout âge	994 000	2,00

D. Les aidants impliqués dans l'aide d'une personne ayant de nombreuses limitations	536 000	2,25			
E. Les conjoints et parents de personnes ayant peu de limitations mais seuls pour les aider	2 172 000	1,57	E. Les conjoints de personnes ayant peu de restrictions d'activité	1 552 000	1,51
F. Des frères et sœurs, hors étudiants et apprentis	545 000	1,08	F. Des frères et sœurs, hors étudiants et apprentis	518 000	1,06
G. Des enfants aidants moins impactés, hors étudiants et apprentis	1 650 000	1,04	G. Des enfants aidants moins impactés, hors étudiants et apprentis	2 212 000	1,24
H. Les jeunes aidants, étudiants et apprentis	252 000	0,89	H. Les jeunes aidants, étudiants et apprentis	252 000	0,89
I. Les autres membres de la famille	626 000	0,69	I. Les autres membres de la famille	586 000	0,74
J. Les membres de l'entourage	525 000	0,55	J. Les membres de l'entourage	516 000	0,55
Ensemble des proches aidants	7 615 000	1,52	Ensemble des proches aidants	7 615 000	1,52

Lecture > Le groupe d'aidants apportant de 20 à moins de 34 heures d'aide par semaine se compose de 435 000 aidants dans la typologie générale, contre 489 000 aidants dans la typologie simplifiée.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins 1 aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, 2008.

En revanche, si on n'inclut pas le volume d'heures d'aide par semaine, rarement demandé dans les enquêtes régulières, la typologie fait apparaître uniquement des groupes selon le lien familial et l'âge de la personne aidée. Il apparaît ainsi essentiel de disposer d'une information qui rende compte de l'intensité de l'aide qui est apportée par l'aidant pour bien appréhender l'hétérogénéité des situations et cerner les proches aidants qui ont objectivement la charge la plus lourde mais aussi le vécu le plus difficile. Cela amène à conclure que si l'on veut appréhender même sommairement la situation des proches aidants dans les enquêtes, en demandant par exemple à l'enquêté s'il apporte une aide régulière à un proche, il est préférable, si la longueur du questionnaire l'autorise, de compléter cette question en interrogeant aussi sur l'ampleur de l'aide apportée.

Typologie déterministe : réutilisation des groupes de la typologie

Si l'on veut disposer d'une grille d'analyse unique que l'on puisse mobiliser dans différentes sources statistiques, il est important de pouvoir reconstruire les groupes sans passer par l'analyse des données. L'enjeu sera par exemple de voir comment les poids des trois grandes catégories de proches aidants selon la charge ressentie évoluent dans le temps, ce qui sera possible en comparant les résultats de la future enquête Autonomie à ceux de l'enquête Handicap-Santé. Il est possible de construire une typologie déterministe en s'appuyant sur les caractéristiques essentielles des groupes. On procède étape par étape, en commençant par les groupes d'aidants les plus impactés jusqu'aux groupes les moins impactés. On obtient d'abord les deux groupes suivants :

Groupe A : aidants apportant 34 heures ou plus d'aide par semaine ;

Groupe B : aidants apportant de 20 à moins de 34 heures par semaine.

Les aidants apportant moins de 20 heures d'aide par semaine sont ensuite ventilés de la façon suivante :

Groupe C : parents d'un enfant de moins de 20 ans ;

Groupe D : parents d'un enfant de 20 ans ou plus, enfants ou conjoints qui apportent de l'aide à une personne fortement limitée (4 à 7 limitations dans les activités de la vie quotidienne) ou qui apportent 12 aides et plus ;

Groupe E : parents d'un enfant de 20 ans ou plus et conjoints qui apportent moins de 12 aides à une personne ayant peu de limitations (moins de 4 limitations dans les activités de la vie quotidienne) ;

Groupe F : frères et sœurs (hors étudiants et apprentis) ;

Groupe G : enfants (hors étudiants et apprentis) qui apportent moins de 12 aides à une personne ayant peu de limitations (moins de 4 limitations dans les activités de la vie quotidienne) ;

Groupe H : jeunes aidants, étudiants et apprentis ;

Groupe I : autres membres de la famille ;

Groupe J : membres de l'entourage.

Au final, les dix groupes de la typologie déterministe sont quasi similaires, à l'exception des parents aidant au quotidien un enfant de moins de 20 ans qui apportent plus de 34 heures d'aide, classés à présent dans le groupe A, et ceux qui apportent de 20 à moins de 34 heures d'aide, classés à présent dans le groupe B, et non plus dans le groupe C. Sur le champ des individus qui ont répondu à la question sur le volume d'heures d'aide, 94 % des individus sont classés de la même manière dans les deux typologies. De plus, 98 % des aidants initialement classés dans les groupes les plus impactés se retrouvent dans l'un des quatre groupes les plus impactés de la typologie déterministe.

■ CONCLUSION

Dans cette étude, une typologie structurelle des proches aidants de personnes vivant à domicile a été proposée. Elle rend compte de la diversité des situations d'aide sur la base de critères objectifs, en considérant à la fois le profil des aidants et des aidés, les liens qui les unissent, le besoin d'aide des aidés et l'implication des aidants. La typologie a été réalisée en mobilisant les données de l'enquête Handicap-Santé réalisée en 2008 par la DREES et l'Insee, qui sont à ce jour les plus récentes sur l'ensemble des aidants quel que soit l'âge des personnes aidées. Cette typologie structurelle vise à servir de grille d'analyse pour les études à venir sur les proches aidants, qu'il s'agisse (lorsque les résultats de la future enquête Autonomie pilotée par la DREES seront disponibles) d'apprécier si les effectifs des groupes ont évolué ou qu'il s'agisse de rassembler des éléments de sources diverses pour analyser l'impact de la situation d'aide sur les conditions de vie et la santé des proches aidants.

La dernière partie du dossier présente deux pistes explorées pour que la typologie structurelle puisse être réutilisée dans des études basées sur d'autres sources statistiques. La capacité à rendre assez bien compte de la diversité des situations en se limitant à des variables actives mobilisables dans des sources statistiques plus régulières a été analysée. De cette analyse, il ressort que si l'on veut appréhender même sommairement la situation des proches aidants dans les enquêtes, en demandant par exemple à l'enquêté s'il apporte une aide régulière à un proche, il est préférable, si la longueur du questionnaire l'autorise, de compléter cette question en interrogeant aussi sur l'ampleur de l'aide apportée.

■ POUR EN SAVOIR PLUS

Besnard, X., Brunel, M., Couvert, N., Roy, D. (2019, novembre). [Les proches aidants des seniors et leur ressenti sur l'aide apportée. Résultats des enquêtes « CARE » auprès des aidants \(2015-2016\)](#). DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 45.

Blavet, T. (2023, mars). [9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021](#). DREES, *Études et Résultats*, 1255.

Briard, K. (2017, décembre). [Aider un proche : quels liens avec l'activité professionnelle ?](#) *Dares Analyses*, 081.

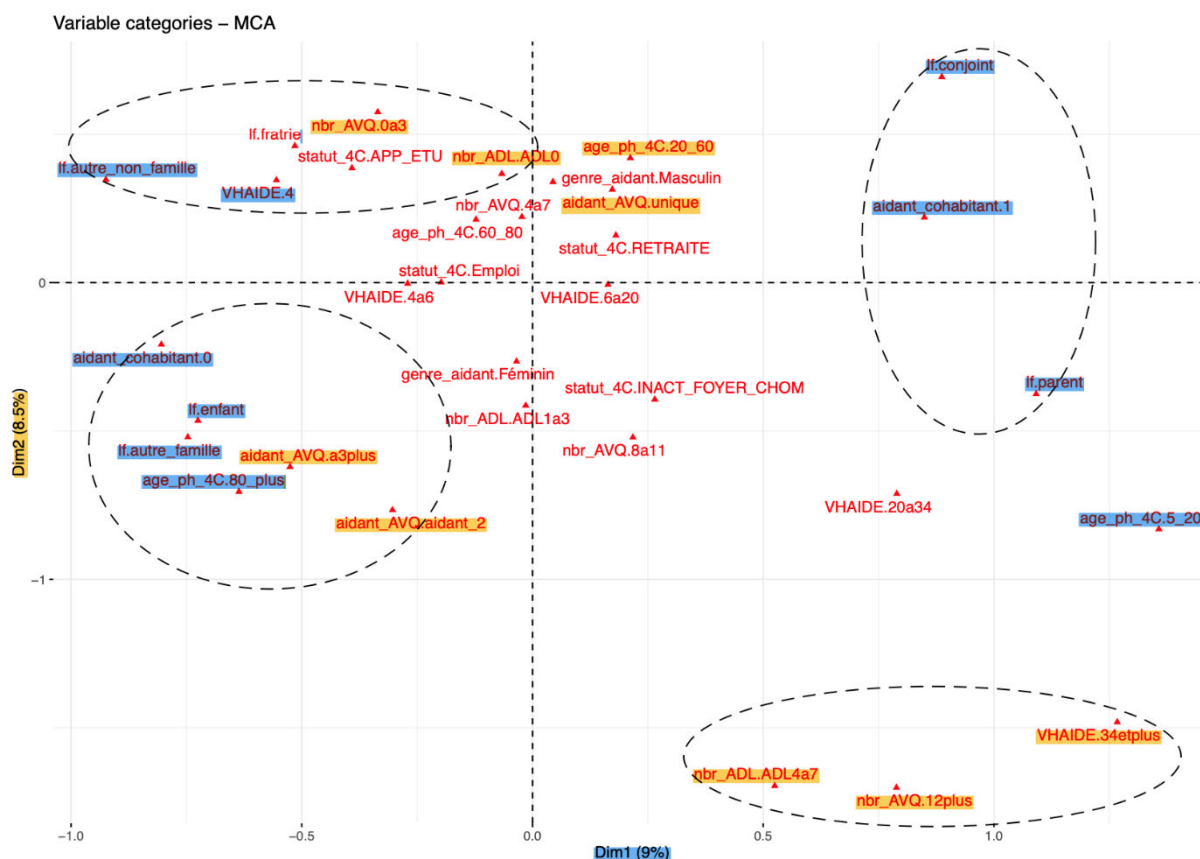
Cheneau, A. (2019). [La diversité des formes d'aide et des répercussions de l'aide sur les aidants](#). *Revue française des affaires sociales*, 1, pp. 91-113.

Soullier, N. (2012, mars). [Aider un proche âgé à domicile : la charge ressentie](#). DREES, *Études et Résultats*, 799.

Toulemon, L. (2021, octobre). [Femmes et hommes ont autant de chances d'être aidants de leur conjoint dépendant, mais la nature de leur aide diffère](#). Institut des Politiques Publiques, *Notes IPP*, 75.

Annexe 1. Premiers plans factoriels de l'ACM ayant servi à la construction de la typologie générale des proches aidants

Schéma 1 • Représentation des modalités selon les axes 1 et 2



Note > Les modalités les plus contributrices de l'axe 1 sont surlignées en bleu, les modalités les plus contributrices de l'axe 2 sont surlignées en jaune.

Lecture > Un regroupement des modalités de l'intensité de l'aide et du nombre de limitations de la personne aidée est visible : les aidants qui apportent 34 heures ou plus d'aide par semaine réalisent 12 aides à la vie quotidienne ou plus pour des personnes présentant entre 4 et 7 limitations dans les activités de la vie quotidienne.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins 1 aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, 2008.

L'axe n° 1 oppose :

- Les aidants qui cohabitent avec la personne aidée à ceux qui ne cohabitent pas avec elle.
- Le réseau aide : les aidants uniques (pas une variable des plus contributives) qui s'opposent aux aidants qui sont à trois ou plus.
- Le lien familial entre le proche aidant et la personne aidée (conjointes et parents aidants qui s'opposent aux enfants, aux autres membres de la famille et aux membres de l'entourage).

Des regroupements de modalités sont visibles :

- Les conjoints et les parents aidants qui cohabitent avec la personne aidée et dont la personne aidée n'a pas déclaré plusieurs aidants.
- Les enfants et les autres membres de la famille qui sont plusieurs aidants pour s'occuper de la personne aidée avec laquelle ils ne cohabitent pas.

L'axe n° 2 oppose :

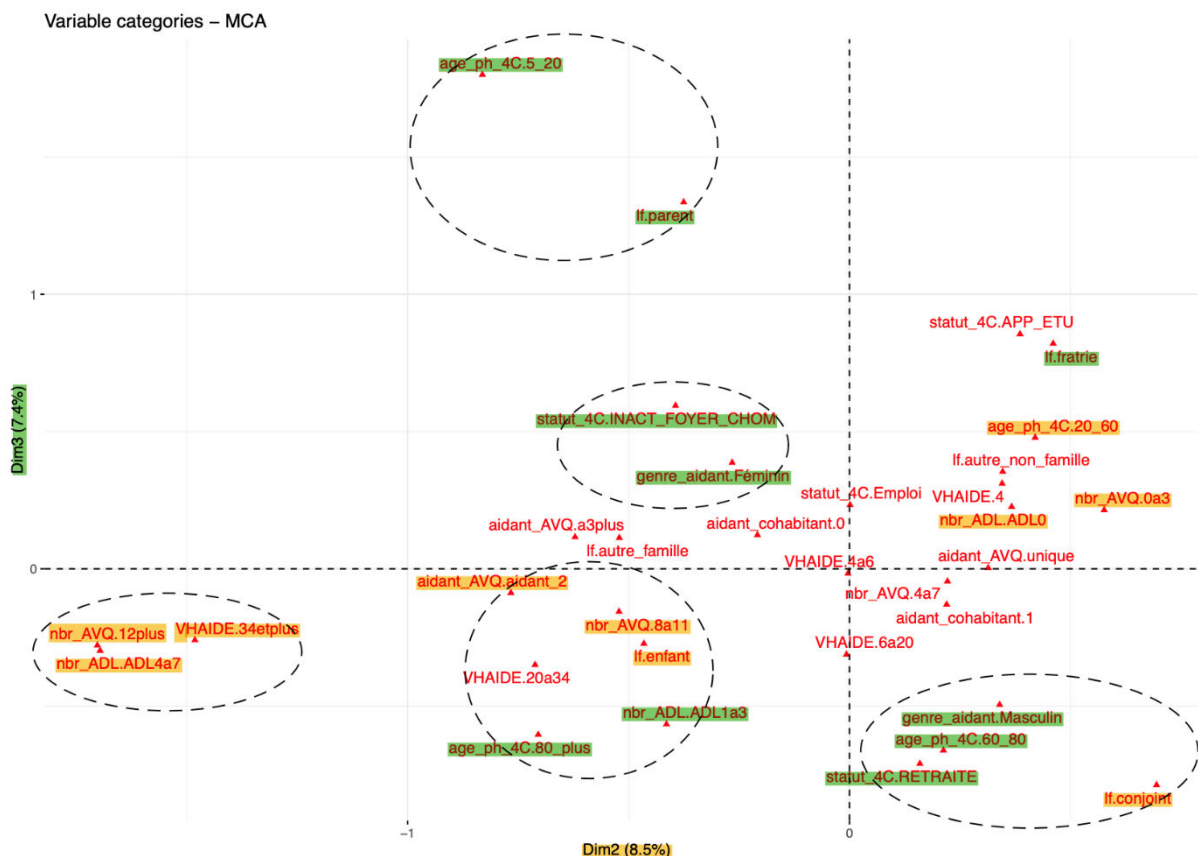
- Les personnes aidées avec de nombreuses limitations d'activité (entre 4 et 7 limitations) aux personnes aidées sans limitation dans les activités essentielles de la vie quotidienne.

- Les aidants qui apportent une aide importante (34 heures ou plus d'aide par semaine et 12 aides ou plus dans les actes de la vie quotidienne) aux aidants qui apportent une aide « peu » intense (moins de 4 heures d'aide et entre 1 et 3 activités).

Des regroupements de modalités sont visibles :

- Les aidants qui apportent une aide importante (34 heures ou plus d'aide par semaine et 12 aides ou plus dans les actes de la vie quotidienne) à une personne avec un niveau très élevé de limitations (entre 4 et 7 limitations).
- Les aidants qui apportent une aide faible (moins de 4 heures par semaine et entre 1 et 3 aides dans les actes de la vie quotidienne) à une personne avec un niveau faible de limitation (0 limitation).

Schéma 2 • Représentation des modalités selon les axes 2 et 3



Note > Les modalités les plus contributrices de l'axe 2 sont surlignées en jaune, les modalités les plus contributrices de l'axe 3 sont surlignées en vert.

Lecture > Un regroupement de modalités est visible : les conjoints à la retraite qui s'occupent d'une personne âgée de 60 à moins de 80 ans.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins 1 aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, 2008.

L'axe n° 3 oppose :

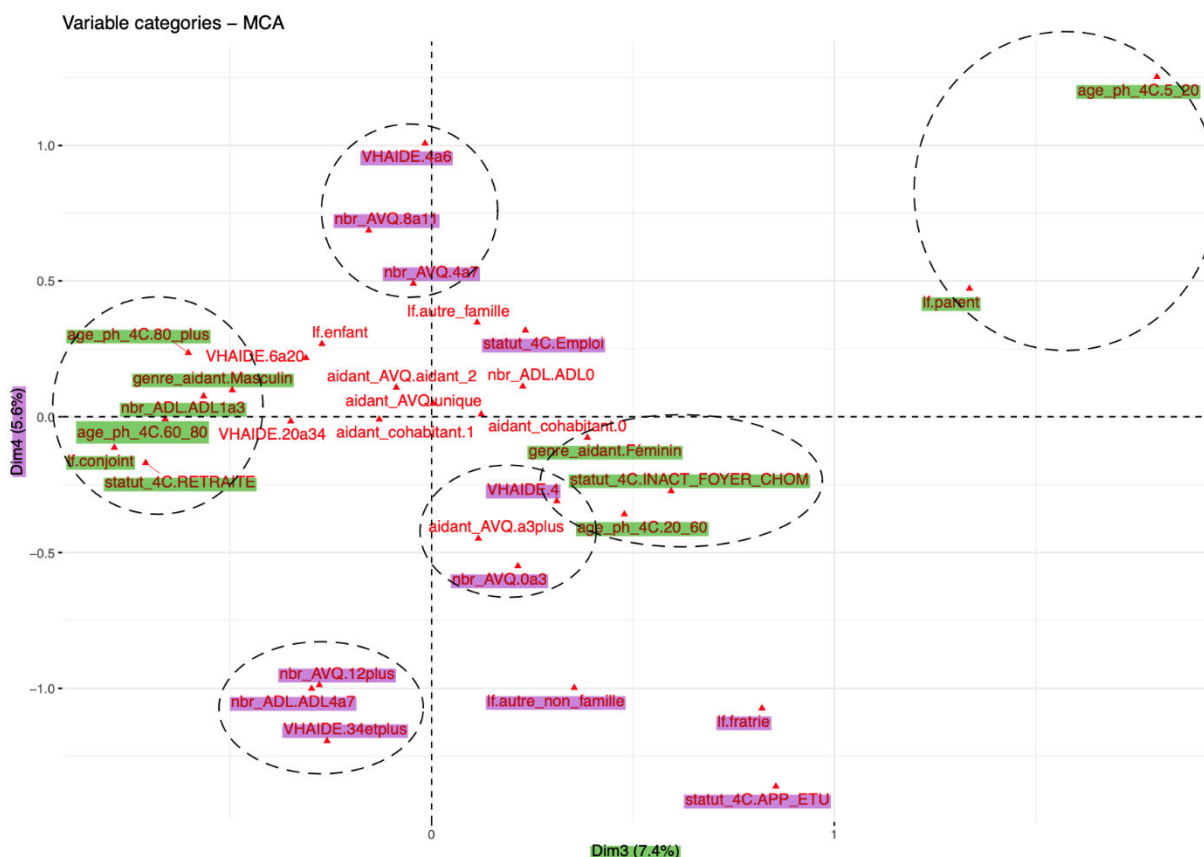
- Le statut d'activité des aidants : les aidants à la retraite opposés aux aidants en âge de travailler et sont sans emploi (hors étudiants et retraités).
- L'âge des personnes aidées : les jeunes aidés âgés de 5 à moins de 20 ans qui s'opposent aux personnes aidées âgées de 60 à moins de 80 ans et âgées de 80 ans ou plus (axes 3 et 4).
- Le lien familial : parents aidants qui s'opposent aux conjoints aidants.

Des regroupements de modalités sont visibles :

- Les parents aidants qui s'occupent de leur enfant âgé de 5 à moins de 20 ans.
- Les conjoints à la retraite qui s'occupent d'une personne âgée de 60 à moins de 80 ans ou âgée de 80 ans ou plus ayant entre 1 et 3 limitations. Ces aidants sont de sexe masculin.

- Les enfants aidants qui s'occupent d'une personne âgée de 80 ans ou plus ayant entre 1 et 3 limitations. Ces aidants apportent entre 8 et 11 aides à la vie quotidienne et sont régulièrement deux aidants (axes 2 et 3).

Schéma 3 • Représentation des modalités selon les axes 3 et 4



Note > Les modalités les plus contributrices de l'axe 3 sont surlignées en vert, les modalités les plus contributrices de l'axe 4 sont surlignées en violet.

Lecture > Un regroupement de modalités est visible : les conjoints à la retraite qui s'occupent d'une personne âgée de 60 à moins de 80 ans ou âgée de 80 ans ou plus ayant entre 1 et 3 limitations.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins 1 aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, 2008.

L'axe n° 4 oppose :

- Les aidants qui apportent une aide importante (34 heures ou plus d'aide par semaine et 12 aides ou plus) ou une aide faible (moins de 4 heures d'aide par semaine et entre 1 et 3 aides) aux aidants qui apportent une aide moyennement intense (de 4 à moins de 6 heures d'aide par semaine et entre 4 et 7 activités ou entre 8 et 11 activités).
- Les aidants qui sont les parents ou les enfants de la personne aidée aux frères et sœurs et aux membres de l'entourage.

L'axe n° 4 oppose donc les modalités extrêmes et les modalités moyennes pour les niveaux d'aide ainsi que pour le lien familial en fonction du nombre d'aidants : il y a peu de membres de l'entourage et de frères et sœurs alors qu'il y a un nombre important de parents et d'enfants aidants.

Des regroupements de modalités sont visibles :

- Les aidants inactifs de sexe féminin qui s'occupent d'une personne âgée de 20 à moins de 60 ans (croisement des axes 3 et 4).

Annexe 2. Caractéristiques moyennes des groupes de la typologie (présentation des variables objectives et subjectives)

Tableau 6 • Résultat de la typologie générale des proches aidants (variables objectives)

En %

Groupes	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	Ensemble
Nombre de limitations											
0 limitation	38,6	49,7	77,2	18,2	82,3	75,8	73,9	73,6	64,9	73,9	68,3
Entre 1 et 3 limitations	28,1	32,3	16,1	28,0	17,7	18,8	26,0	18,8	25,0	18,1	22,4
Entre 4 et 7 limitations	33,3	18,0	6,7	53,8	0,0	5,3	0,1	7,6	10,0	8,0	9,3
Âge de la personne aidée											
De 5 à moins de 20 ans	12,6	0,2	100,0	0,0	0,0	1,9	0,0	9,0	10,9	1,4	7,4
De 20 à moins de 60 ans	34,5	38,7	0,0	25,6	61,0	67,8	18,1	80,9	33,8	44,1	40,9
De 60 à moins de 80 ans	23,0	31,4	0,0	34,6	29,5	25,4	37,5	8,2	16,0	30,5	27,7
80 ans ou plus	29,9	29,7	0,0	39,8	9,5	4,9	44,4	1,9	39,3	24,0	24,0
Genre de l'aidant											
Féminin	67,1	57,9	80,2	60,0	44,9	68,6	54,4	62,6	54,2	60,8	56,1
Masculin	32,9	42,1	19,8	40,0	55,1	31,4	45,6	37,4	45,8	39,2	43,9
Nombre d'aidants intervenant dans les tâches de la vie quotidienne											
Aidant unique	63,5	72,0	76,7	53,1	90,6	70,9	56,4	51,4	51,3	64,4	69,3
Deux aidants	26,2	20,8	14,8	19,3	9,4	14,8	22,8	23,9	32,9	21,7	18,6
Trois aidants ou plus	10,3	7,2	8,6	27,6	0,0	14,3	20,8	24,7	15,7	14,0	12,1
Cohabitation											
Aidant non cohabitant	22,2	35,4	4,0	60,6	17,4	85,0	82,1	27,7	87,1	94,8	51,4
Aidant cohabitant	77,8	64,6	96,0	39,4	82,6	15,0	17,9	72,3	12,9	5,2	48,6
Lien familial											
Enfant aidant	24,9	33,3	0,0	59,1	6,8	0,0	92,5	59,8	0,0	0,0	31,6
Conjoint aidant	34,6	41,5	0,7	23,7	71,7	0,0	5,1	1,4	0,0	0,0	27,9
Parent aidant	30,3	13,2	98,0	12,0	21,5	0,0	2,4	0,4	0,0	0,0	15,2
Membre de la fratrie	0,0	3,5	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	13,0	0,0	0,0	7,8
Autre membre de la famille	5,3	8,5	0,9	5,2	0,0	0,0	0,0	14,1	100,0	0,0	9,9
Membre de l'entourage	4,9	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	11,3	0,0	100,0	7,6
Nombre d'aides à la vie quotidienne											

Entre 1 et 3 aides	6,6	14,7	3,1	5,2	44,9	53,2	33,1	64,5	39,8	59,9	35,1
Entre 4 et 7 aides	19,4	27,5	47,1	14,2	41,3	33,1	43,8	21,0	37,4	28,6	35,6
Entre 8 et 11 aides	25,3	29,3	33,7	17,1	13,8	8,5	22,9	10,4	20,5	9,1	18,4
12 aides ou plus	48,7	28,5	16,0	63,5	0,0	5,3	0,2	4,1	2,3	2,3	10,9
Volume d'heures d'aide											
Moins de 4 heures	0,0	0,0	25,0	24,3	42,8	54,8	45,4	47,6	54,8	60,1	38,6
De 4 à moins de 6 heures	0,0	0,0	24,9	15,8	16,3	8,8	25,2	12,8	26,1	16,9	16,6
De 6 à moins de 20 heures	0,0	0,0	33,6	59,8	40,9	32,8	29,4	35,7	18,8	17,6	29,2
De 20 à moins de 34 heures	0,0	100,0	16,5	0,0	0,0	0,4	0,0	1,2	0,3	5,3	7,9
34 heures ou plus	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	2,6	0,0	0,2	7,7
Statut d'activité											
Étudiant et apprenti	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	3,3
Actif occupé	27,8	35,0	63,7	53,6	37,4	45,2	68,0	0,0	53,9	37,3	46,5
Sans emploi, hors étudiants et retraités	28,6	20,1	32,0	13,9	17,2	25,3	10,4	0,0	14,2	17,0	16,9
Retraité	43,6	44,9	4,3	32,5	45,4	29,5	21,6	0,0	31,9	45,7	33,3

Lecture > 98 % des aidants du groupe C sont des parents, contre 15,2 % en moyenne dans l'ensemble des aidants.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins 1 aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, 2008.

Tableau 7 • Types d'aides apportées par les groupes de proches aidants

En %

Groupes	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	Ensemble
Organisation des rendez-vous médicaux	76,5	56,3	90,7	67,9	34,9	19,6	33,2	12,0	26,2	14,9	39,6
Accompagnement en consultations médicales	82,8	75,3	95,9	81,9	64,4	45,0	60,6	29,5	53,7	33,8	62,7
Achat de médicaments	86,3	76,4	88,5	74,7	49,7	17,1	43,3	38,7	40,0	21,5	50,5
Aide pour la prise de traitements	67,1	46,6	60,3	56,2	20,8	23,4	12,0	23,1	15,6	9,2	26,8
Participation à des exercices de soins	27,6	18,9	16,7	24,9	8,4	3,4	5,1	7,9	3,1	7,4	10,2
Participation à certains soins médicaux	12,6	5,1	5,9	11,0	3,6	1,7	2,5	2,7	1,1	0,8	4,1
Gestion du suivi médical et des remboursements des soins	69,8	55,9	83,7	57,9	32,7	14,8	22,3	7,3	21,8	11,3	34
Aide à la toilette	51,6	40,1	30,5	48,9	13,8	9,0	7,4	11,6	8,6	3,0	18,1
Aide à l'habillage/au déshabillage	53,2	39,8	18,5	53,8	14,4	6,6	8,5	18,6	7,5	4,8	18,4
Préparation des repas	13,5	16,0	0,0	30,7	2,9	11,2	6,8	3,0	15,0	9,0	9
Aide à la prise des repas	42,7	25,0	14,7	35,8	3,3	6,3	1,7	9,7	5,5	3,6	10,2
Entretien du linge	12,2	16,4	0,2	28,1	2,5	15,4	11,5	3,6	15,8	11,3	10,2

Aide au déplacement dans le logement	33,3	24,8	6,1	39,8	2,5	4,0	3,9	13,1	6,8	3,3	9,7
Aide pour se lever, s'asseoir, se coucher	41,3	26,5	5,6	49,8	5,6	4,0	5,0	14,4	7,2	4,0	12,2
Aide pour aller aux toilettes	31,9	15,9	9,1	30,7	1,5	3,1	0,9	3,6	3,6	2,2	7
Aide au ménage, à la vaisselle	9,6	21,8	0,3	29,8	6,4	17,3	23,1	11,1	27,5	18,7	15,9
Démarches administratives	7,4	20,1	2,1	33,0	3,2	16,8	27,3	2,7	24,5	15,1	15,2
Faire les courses ou accompagner aux courses	14,5	29,9	0,3	48,1	6,9	29,1	52,3	11,7	48,3	48,9	29,1
Faire des travaux dans la maison, entretien du jardin	12,0	22,7	0,0	39,9	5,0	30,4	44,4	4,5	30,8	23,4	22,4
Loisirs, participation sociale	60,3	54,5	53,0	60,9	40,0	52,9	46,2	59,4	48,2	44,1	48,1
Aide à la scolarité	4,8	0,6	51,1	1,4	1,2	8,1	0,1	12,7	8,7	0,9	5,2
Aide dans l'exercice de sa profession	1,1	0,7	0,0	3,8	3,6	0,7	0,6	5,2	0,3	1,0	1,8
Aide à la prise de décision	62,2	56,6	39,4	68,3	51,9	50,5	54,5	51,3	49,0	36,2	52,5
Surveillance de jour	72,6	40,4	29,7	62,6	8,3	12,0	10,1	13,1	16,3	15,6	21,1
Surveillance de nuit	63,5	31,9	37,0	42,3	8,0	7,3	5,7	7,6	7,7	7,0	16,1
S'occuper du/des enfants de l'aidé	9,1	11,6	0,0	4,6	13,7	3,6	4,1	15,0	5,2	6,5	8
Gérer l'intervention de professionnels	68,3	46,5	55,5	63,0	18,4	15,2	18,5	5,0	21,3	8,4	27,1
Aide au déplacement, au portage	0,7	0,4	0,1	0,9	0,8	0,0	0,2	4,1	0,1	0,8	0,6
Autre aide à la vie quotidienne	0,5	0,2	0,0	0,1	2,2	1,0	1,4	1,7	0,1	3,8	1,4

Lecture > 96 % des aidants du groupe C accompagnent en consultations médicales le proche aidé.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins 1 aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, 2008.

Tableau 8 • Résultat de la typologie générale des proches aidants (variables subjectives)

En %

Groupes	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	Ensemble
Limité à cause d'un problème de santé											
Fortement limité	74,9	69,7	17,2	86,6	41,8	44,3	52,7	53,6	50,4	46,9	51,4
Limité, mais pas fortement	14,6	23,0	25,3	9,0	36,1	26,3	29,6	30,9	25,4	39,6	28,6
Pas limité	10,5	7,3	57,5	4,4	22,1	29,4	17,7	15,5	24,2	13,6	20,0
Vie familiale											
Couple avec enfant	35,0	27,3	81,1	37,5	29,9	25,2	39,7	2,4	38,0	17,0	33,9
Couple sans enfant	44,5	56,9	1,7	50,7	61,6	48,4	44,6	10,2	53,1	66,5	49,7
Famille monoparentale	9,1	4,1	17,1	2,7	2,2	2,4	2,7	0,2	1,0	1,6	3,5
Célibataire	11,4	11,8	0,0	9,1	6,3	24,0	13,0	87,2	7,9	14,9	12,9
Vécu de l'aide et état de santé											

La personne aidée témoigne de la reconnaissance	86,9	91,4	84,9	92,7	92,3	94,6	96,8	88,2	95,9	95,0	93,0
Sentiment d'être seul pour répondre aux besoins de la personne aidée	52,2	47,7	31,9	29,7	38,3	15,7	20,7	8,4	14,8	21,9	29,2
Sentiment de manquer de temps pour soi	47,8	39,2	44,7	37,7	19,4	12,7	16,6	8,9	8,3	5,3	21,6
Sentiment de manquer de temps pour les autres membres de la famille	35,1	28,7	30,0	35,7	12,4	13,9	13,2	7,5	6,7	3,1	16,3
Impression que l'aide crée une charge financière	23,5	20,1	29,2	17,9	12,0	6,7	6,4	3,5	5,5	3,1	11,6
Impression que l'aide amène à faire des sacrifices dans la vie	51,3	46,9	40,0	44,1	22,8	15,2	18,1	13,5	16,9	6,0	24,8
Impression que l'aide prodiguée affecte la santé	35,5	31,9	35,5	25,2	13,0	5,4	7,5	5,7	2,8	4,0	14,1
Conséquences de l'aide sur les relations sociales											
L'aide aux côtés de l'aidé a affecté les relations avec l'aidant	38,0	30,8	30,1	32,4	26,2	26,5	24,6	39,5	32,4	31,7	28,7
L'aide a modifié les relations avec le conjoint	32,5	23,0	29,0	19,2	22,6	6,8	9,1	12,1	12,5	7,2	15,4
L'aide a changé les relations avec les enfants	19,0	13,9	26,4	12,8	11,7	3,8	7,3	1,4	7,0	2,3	10,7
L'aide a changé les relations avec les autres membres de la famille	21,1	18,7	12,9	26,3	9,6	10,6	11,3	8,5	10,1	0,7	12,0
L'aide a changé les relations avec les amis	23,7	19,9	16,1	17,4	10,7	3,2	4,2	9,8	4,8	2,1	9,6
Conséquences de l'aide sur le parcours professionnel											
Réalisation d'aménagements dans la vie professionnelle	26,2	12,3	52,1	23,0	9,0	6,2	7,1	2,2	1,9	4,0	11,8
Renoncement à des changements professionnels	12,3	3,6	24,5	6,9	5,9	3,8	4,4	0,0	0,6	0,8	5,8
Prise de congés pour assurer le rôle d'aidant	18,5	17,2	43,7	26,7	15,7	6,4	18,2	0,0	10,6	3,5	16,6
Conséquences de l'aide sur les différentes activités											
Impact sur les activités sportives	25,7	22,7	36,5	22,8	11,8	3,4	6,6	3,9	7,1	4,1	12,0
Impact sur les activités associatives	25,4	20,2	16,7	18,1	8,6	2,6	5,7	2,3	1,1	4,3	9,1
Impact sur les sorties en journée	55,6	41,6	35,9	40,8	17,4	6,9	18,0	22,1	13,4	6,4	22,3
Impact sur les sorties le soir	48,6	27,3	35,3	29,8	14,6	4,6	7,5	6,2	7,1	3,8	15,3
Impact sur le fait de partir quelques jours	57,6	48,0	37,7	51,1	24,8	9,1	18,2	11,3	15,5	5,8	25,3
Fatigue physique	57,8	50,9	51,9	40,8	29,2	10,9	14,7	9,3	9,4	9,1	26,1
Troubles du sommeil	37,6	31,5	38,9	26,5	22,6	20,2	12,8	5,5	8,2	7,7	20,1
Fatigue morale	52,0	44,6	60,6	45,3	26,7	20,7	17,3	9,8	14,4	9,3	27,1
Sentiment de solitude	46,6	40,0	47,4	41,4	25,7	18,0	18,1	10,4	12,9	16,5	25,6
Sentiment d'être déprimé	21,6	23,1	27,5	18,9	12,6	8,4	8,8	4,7	2,9	2,7	12,1
Sentiment d'anxiété, de stress, de surmenage	54,2	45,9	57,5	43,1	30,8	25,0	24,0	20,8	18,2	12,2	30,1

Problème de dos	46,6	39,9	33,3	39,1	28,1	17,1	23,5	9,9	19,6	18,8	27,2
Palpitations et tachycardie	18,1	14,6	27,6	14,7	9,7	5,8	6,7	2,0	6,6	5,1	10,0
Autres conséquences négatives	13,0	7,5	8,1	10,5	3,9	2,3	4,1	3,6	2,2	5,1	5,1
Besoin des aidants											
Besoin d'être remplacé ou assisté	34,0	28,9	14,9	32,0	9,8	5,6	14,9	8,8	14,1	8,0	15,3
Possibilité de moments de répit	78,4	87,0	88,6	83,7	89,8	98,1	94,1	95,2	93,3	93,4	90,6
Besoin de moments de répit	81,0	78,0	60,6	76,6	58,4	82,5	47,8	36,2	22,0	44,0	62,9
Suivi d'une formation pour assurer le rôle d'aidant	2,2	1,9	7,3	4,2	0,5	0,3	1,5	0,6	2,7	6,9	2,1
Besoin d'une formation pour assurer le rôle d'aidant	12,3	12,2	14,3	16,2	9,5	10,4	5,9	6,2	6,4	7,6	9,3
Participation à des groupes de parole, d'échange, de soutien psychologique	11,9	4,6	24,1	4,3	4,5	1,4	1,6	1,8	3,7	9,9	5,3
Besoin de participer à des groupes de parole, d'échange, de soutien psychologique	13,5	11,8	17,4	17,3	9,0	10,1	7,5	2,1	9,7	7,4	9,8

Lecture > 52,2 % des aidants du groupe A ont le sentiment d'être seul pour répondre aux besoins de la personne aidée, contre 29,2 % en moyenne pour l'ensemble des aidants.

Champ > Proches aidants qui apportent au moins 1 aide dans les tâches de la vie quotidienne pour des raisons de santé ou de handicap à une personne vivant à son domicile.

Source > DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, 2008.

Les dossiers de la DREES

N° 110 • mai 2023

Les proches aidants :
une population hétérogène

Directeur de la publication
Fabrice Lenglard

Responsable d'édition
Valérie Bauer-Eubriet

ISSN
2495-120X

Ministère des Solidarités et de la Santé
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

14 avenue Duquesne - 75 350 Paris 07 SP
Retrouvez toutes nos publications sur drees.solidarites-sante.gouv.fr et nos données sur www.data.drees.sante.fr
